Government of Canada | Gouvernement du Canada

Canadian General Standards Board | Office des normes générales du Canada

CAN/CGSB-143.1-M85

ICS 55.100

WITHDRAWAL

October 2011

Lids, home canning jar

This National Standard of Canada is hereby withdrawn due to limited use and support for its revision.

The Standards Council of Canada requires that accredited Standards Development Organizations, such as the CGSB, regularly review a consensus Standard to determine whether to re-approve, revise or withdraw. The review cycle is normally five years from the publication date of the latest edition of the Standard.

The information contained in the Standard was originally developed pursuant to a voluntary standards development initiative of the CGSB. The information contained therein may no longer represent the most current, reliable, and/or available information on this subject. CGSB hereby disclaims any and all claims, representation or warranty of scientific validity, or technical accuracy implied or expressed respecting the information therein contained. The CGSB shall not take responsibility nor be held liable for any errors, omissions, inaccuracies or any other liabilities that may arise from the provision or subsequent use of such information. This Standard is to be referred to for archival purposes only as the content has been repealed as of the date on this withdrawal notice.

RETRAIT

Octobre 2011

Couvercles de bocaux de conserves domestiques

Cette Norme nationale du Canada est retirée par le présent avis en raison de son utilisation limitée et du manque de support pour sa révision.

Le Conseil canadien des normes exige que les organismes accrédités d'élaboration de normes, tel que l'ONGC, effectue régulièrement un examen des normes consensuelles afin de déterminer s'il y a lieu d'en renouveler l'approbation, de les réviser ou de les retirer. Le cycle d'examen d'une norme est généralement de cinq ans à partir de la date de publication de la dernière édition de celle-ci.

L'information contenue dans la norme a été élaborée initialement en vertu d'une initiative volontaire d'élaboration de normes de l'ONGC. Elle peut ne plus représenter l'information disponible et/ou l'information la plus actuelle ou la plus fiable à ce sujet. L'ONGC décline par la présente toute responsabilité à l'égard de toute affirmation, déclaration ou garantie de validité scientifique ou d'exactitude technique implicite ou explicite relative à l'information contenue dans la norme. L'ONGC n'assumera aucune responsabilité et ne sera pas tenu responsable quant à toute erreur, omission, inexactitude ou autre conséquence pouvant découler de la fourniture ou de l'utilisation subséquente de cette information. Cette norme doit être consultée à des fins archivistiques seulement puisque son contenu a été

Archived copies of withdrawn standards for historic or archival purposes are still available from the CGSB Sales Centre by telephone at 819-956-0425 or 1-800-665-2472, by fax at 819-956-5740, by Internet at www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/, by e-mail at ncr.CGSB-ONGC@tpsgc-pwgsc.gc.ca or by mail at Sales Centre, Canadian General Standards Board, 11 Laurier Street, Gatineau, Canada K1A 1G6.

révoqué à la date du présent avis de retrait.

Des copies archivées des normes retirées peuvent être obtenues à des fins historiques ou archivistiques auprès du Centre des ventes de l'ONGC. Il suffit d'en faire la demande par téléphone au 819-956-0425 ou 1-800-665-2472, par télécopieur au 819-956-5740, par Internet à : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/, par courriel à ncr.CGSB-ONGC@tpsgc-pwgsc.gc.ca, ou par courrier adressé au Centre des ventes, Office des normes générales du Canada, 11, rue Laurier, Gatineau, Canada K1A 1G6.

NATIONAL STANDARD OF CANADA

NORME NATIONALE DU CANADA

CAN2-143.1-M85

Supersedes/Remplace
143-GP-1P

Lids, Home Canning Jar

Couvercles de bocaux de conserves domestiques

Withdrawn/Retirée

Canadian General Standards Board CGSB

Office des normes générales du Canada ONGC

This standard has been developed by the CANADIAN GENERAL STANDARDS BOARD (CGSB) for the application stated in the Scope clause. The user of this standard is responsible for judging its suitability for their particular purpose or application.

The Canadian General Standards Board develops voluntary standards through standards committees and the consensus process. All relevant interest are invited to be represented on the standards committees, including producers, consumers and other users, retailers, governments, educational institutions, technical, professional and trade societies and research and testing organizations. CGSB is recognized by the Standards Council of Canada as a national standards-writing organization. CGSB produces standards to meet particular needs in response to requests from both the public and the private sectors.

CGSB standards are subject to periodic review to ensure that they keep abreast of technological progress. Suggestions for their improvement, which are always welcome, are brought to the notice of the standards committees concerned. Changes to standards are issued as new editions of the standards.

Further information on CGSB may be obtained from:

The Secretary
Canadian General Standards Board
Ottawa, Canada
K1A 1G6

The STANDARDS COUNCIL OF CANADA is the co-ordinating body of the National Standards System, a federation of independent, autonomous organizations working towards the further development and improvement of voluntary standardization in the national interest.

The principal objects of the Council are to foster and promote voluntary standardization as a means of advancing the national economy, benefiting the health, safety and welfare of the public, assisting and protecting the consumer, facilitating domestic and international trade, and furthering international co-operation in the field of standards.

A National Standard of Canada is a standard that has been approved by the Standards Council of Canada and one that reflects a reasonable agreement among the views of a number of capable individuals whose collective interests provide to the greatest practicable extent a balance of representation of producers, users, consumers and others with relevant interests, as may be appropriate to the subject in hand. It normally is a standard that is capable of making a significant and timely contribution to the national interest.

Approval by the Standard Council of Canada indicates that a standard conforms to the criteria and procedures established by the Council. Approval does not indicate that a review of the technical content of the standard has been made by the Council; this remains the continuing responsibility of the accredited standards-writing organization.

Those who have a need to apply standards are encouraged to use National Standards of Canada whenever practicable. These standards are subject to periodic review; therefore, users are cautioned to obtain the latest edition from the organization preparing the standard.

National Standards of Canada are approved by the:

Standards Council of Canada
350 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1R 7S8

La présent norme dont l'application est précisée à l'alinéa intitulé Objet, a été élaborée par l'OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA (ONGC). Il incombe à l'usager de cette norme de décider si elle peut servir à ses fins.

L'Office des normes générales du Canada rédige des normes facultatives à l'aide de comités des normes qui se prononcent par voie de consensus. Tous les groupes intéressés aux normes à l'étude, notamment les fabricants, les consommateurs et autres usagers, les détaillants, les gouvernements, les institutions d'enseignement, les associations techniques, professionnelles et commerciales, ainsi que les organismes de recherche et d'essai sont invités à faire partie des comités des normes. L'ONGC est reconnue par le Conseil canadien des normes à titre d'organisme rédacteur de normes nationales. L'ONGC rédige également des normes visant des besoins particuliers à la demande tant du secteur privé que du secteur public.

Étant donné l'évolution technique, les normes de l'ONGC font l'objet de révisions périodiques. Toutes les suggestions susceptibles d'en améliorer la teneur sont accueillies avec grand intérêt et portées à l'attention des comités des normes concernés. Les changements apportés aux normes sont incorporés dans les nouvelles éditions des normes.

Pour de plus amples renseignements sur l'ONGC, prière de communiquer avec:

Le Secrétaire
Office des normes générales du Canada
Ottawa, Canada
K1A 1G6

Le CONSEIL CANADIEN DES NORMES est l'organisme de coordination du Système de normes nationales, une fédération d'organismes indépendants et autonomes qui travaillent au développement et à l'amélioration de la normalisation volontaire dans l'intérêt national.

Les principaux buts du Conseil sont d'encourager et de promouvoir la normalisation volontaire comme moyen d'améliorer l'économie nationale, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être du public, d'aider et de protéger le consommateur, de faciliter le commerce national et international et de favoriser la coopération internationale dans le domaine de la normalisation.

Une Norme nationale du Canada est une norme, approuvée par le Conseil canadien des normes, qui reflète une entente raisonnable parmi les points de vue d'un certain nombre de personnes compétentes dont les intérêts réunis forment, au degré le plus élevé possible, une représentation équilibrée des producteurs, utilisateurs, consommateurs et autres personnes intéressées, selon le domaine envisagé. Il s'agit généralement d'une norme qui peut apporter une contribution appréciable, en temps opportun, à l'intérêt national.

L'approbation du Conseil canadien des normes indique qu'une norme est conforme aux critères et méthodes établis par le Conseil. Elle n'indique pas que le Conseil a procédé à une étude de l'aspect technique de la norme, cette étude demeurant la responsabilité de l'organisme rédacteur de normes accrédité.

Il est recommandé aux personnes qui ont besoin de normes de se servir des Normes nationales du Canada lorsque la chose est possible. Ces normes font l'objet d'examens périodiques; c'est pourquoi il est recommandé aux utilisateurs de se procurer l'édition la plus récente de la norme auprès de l'organisme qui l'a préparée.

Les Normes nationales du Canada sont approuvées par le:

Conseil canadien des normes
350, rue Sparks
Ottawa, Ontario
K1R 7S8

Withdrawn/Retirée

CAN2-143.1-M85
Supersedes/Remplace
143-GP-1P
August/Août 1977

NATIONAL
STANDARD
OF CANADA

NORME
NATIONALE
DU CANADA

LIDS, HOME CANNING JAR

COUVERCLES DE BOCAUX DE CONSERVES DOMESTIQUES

Withdrawn/Retirée

Prepared by/Préparée par
Canadian General Standards Board CGSB
l'Office des normes générales du Canada ONGC

Approved by/Approuvée par le
Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

Published February 1985 by the
Canadian General Standards Board

Publiée, février 1985, par l'Office
des normes générales du Canada

©Minister of Supply and Services Canada — 1985

No part of this publication may be reproduced in any form without the prior permission of the publisher.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada — 1985

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite d'aucune manière sans la permission préalable de l'éditeur.

B

CANADIAN GENERAL STANDARDS BOARD
OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA

COMMITTEE ON HOME CANNING JAR LIDS
COMITÉ DES COUVERCLES DE BOCAUX DE CONSERVES DOMESTIQUES

(Membership at date of approval by the Committee)
(Composition à la date d'approbation)

The Retail Research Foundation of Canada	Boyd, J. Acting Chairman/ Président intérimaire	La Fondation canadienne de recherche pour le commerce de détail
Department of Consumer and Corporate Affairs	Brownstein, Dr M.	Ministère de la Consommation et des Corporations
Nova Scotia Department of Agriculture	Clark, S. Ms./Mad.	Ministère de l'Agriculture, Nouvelle-Écosse
Manitoba Department of Health	Clark-Lowry, L. Ms./Mad.	Ministère de la Santé, Manitoba
Consumers Glass Co. Ltd.	Conant, A.	La Cie Consumers Glass Ltée
Concord Sales Ltd.	Crosato, R.	Concord Sales Ltd.
Domglas Inc.	Goodwin, W.	Domglas Inc.
W.R. Grace and Co. of Canada Ltd.	Hooper, K.B.	W.R. Grace et Cie du Canada Ltée
Anchor Cap and Closure Corporation of Canada Ltd.	Jary, R.	Anchor Cap and Closure Corporation of Canada Ltd.
British Columbia Ministry of Consumer and Corporate Affairs	McAndrew, E. Mrs./Mme	Ministère de la Consommation et des Corporations, Colombie-Britannique
Consumers' Association of Canada	Nicol, C. Mrs./Mme	Association du consommateur du Canada
Bernardin Inc.	Riddle, R.	Bernardin Inc.
Department of Agriculture	Slusar, I.M. Mrs./Mme	Ministère de l'Agriculture
Canadian Home Economics Association	Stanger, A. Mrs./Mme	L'Association canadienne d'économie familiale
Ontario Ministry of Agriculture and Food	Stockwell, W. Ms./Mad.	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ontario
Canadian General Standards Board	Betts, C.H. Secretary/Secrétaire	Office des normes générales du Canada

Withdrawn/Retirée

Acknowledgement is made for the French translation of this National Standard of Canada by the Translation Bureau of the Department of the Secretary of State.

Nous remercions le Bureau des traductions du Secrétariat d'État de la traduction française de la présente norme de l'Office des normes générales du Canada.

CAN2-143.1-M85
Supersedes/Remplace 143-GP-1
August/Août 1977

CANADIAN GENERAL STANDARDS BOARD

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA

LIDS, HOME CANNING JAR

COUVERCLES DE BOCAUX DE CONSERVES DOMESTIQUES

1. SCOPE

1.1 This standard applies to metal or plastic jar lids for use in home canning of food. It does not apply to glass lids or to lids not designed to form an airtight seal.

OBJET

La présente norme s'applique aux couvercles de métal ou de plastique utilisés pour les conserves domestiques d'aliments. Elle ne s'applique pas aux couvercles en verre ni à ceux non destinés à sceller hermétiquement les contenants.

2. APPLICABLE PUBLICATION

2.1 The following publication applies to this standard:

2.1.1 Food and Drug Regulations

(Division 23 applies to safety of food packaging materials).

2.2 Reference to the above publication is to the latest issue, unless otherwise specified by the authority applying this standard. The source for this publication is shown in the Notes section.

PUBLICATION APPLICABLE

La publication suivante s'applique à la présente norme:

Règlements des aliments et drogues

(La division 23 traite de la sécurité des matériaux d'emballage des aliments).

Sauf indication contraire de l'autorité appliquant la présente norme, cette publication s'entend de l'édition la plus récente. La source de diffusion est indiquée dans la section intitulée Remarques.

3. CLASSIFICATION

3.1 Lids for home canning jars may be provided in any of three sizes, as required:

3.1.1 Sizes

Regular (70 mm nominal)

Gem (76 mm nominal)

Wide-Mouth (86 mm nominal).

CLASSIFICATION

Les couvercles de bocaux de conserves domestiques sont disponibles en trois grandeurs:

Grandeurs

Ordinaire (70 mm, nominale)

Moyen (76 mm, nominale)

Grand (86 mm, nominale)

4. GENERAL REQUIREMENTS

4.1 The lids shall be suitable for use in preserving food by the open kettle (hot fill), boiling water bath and domestic pressure canner methods.

4.2 The lids shall be circular in shape and the edges free of gross defects that present a physical hazard to the user and/or interfere with performance.

4.3 The undersurface of the metal lids (surface facing the interior of the canning jar) shall be corrosion resistant.

EXIGENCES GÉNÉRALES

Les couvercles doivent convenir aux méthodes de mise en conserve suivantes: la bouilloire ouverte (remplie d'eau chaude), le bain à l'eau bouillante et l'autocuiseur.

Les couvercles doivent être ronds et les bords ne doivent présenter aucun défaut pouvant constituer un danger pour l'utilisateur ou nuire à leur rendement.

La face intérieure des couvercles métalliques (celle qui s'appuie sur le bocal) doit être traitée contre la corrosion.

Withdrawn/Retirée

4.4 Sealing shall be accomplished by means of a gasket comprising a sealing compound affixed by the manufacturer to the underside of the lid or by a separate ring or disc capable of forming a seal at the lid/jar interface.

L'étanchéité doit être assurée par un joint constitué d'un produit d'étanchéité appliqué par le fabricant sur la face intérieure du couvercle ou par un anneau ou un disque distinct pouvant assurer l'étanchéité entre le couvercle et le bocal.

4.5 Each gasket shall be substantially uniform in thickness and width and shall be free of defects that may adversely affect the seal to canning jars.

Chaque joint doit avoir une épaisseur et une largeur uniformes et ne doit présenter aucun défaut pouvant nuire à l'étanchéité des bocaux.

4.6 The gaskets and surface coatings shall not contain toxic substances capable of extraction by contact with food stuffs, water or steam.

Les joints et les enduits ne doivent pas dégager de substances toxiques au contact des aliments, de l'eau ou de la vapeur.

5. DETAIL REQUIREMENTS

EXIGENCES PARTICULIÈRES

5.1 **Sealing Effectiveness** - When tested as prescribed in par. 7.2.2 there shall be no more than one sealing failure (Note 1) by the end of 28 d. If one sealing failure occurs by 28 d, the lids will be considered acceptable if there are no sealing failures on retest.

Étanchéité des joints - À l'essai de l'al. 7.2.2, il ne doit pas y avoir plus qu'un défaut d'étanchéité (remarque 1) après 28 d. Même si un bocal devient non étanche au cours de ces 28 d, les couvercles doivent être considérés comme étant acceptables si aucun défaut d'étanchéité n'apparaît lors du second essai.

5.2 **Corrosion** - After 14 d not more than one lid in two dozen shall show loss of seal (due to corrosion) or corrosion (visible to the naked eye) greater than 10% of the underside area of its surface when tested as prescribed in par. 7.2.3. The other lids shall be substantially free of corrosion. If one failure occurs a second test shall be conducted. On the retest there shall be no sealing failures (due to corrosion) and all lids shall be substantially free of corrosion.

Corrosion - Après 14 d, à l'essai décrit à l'al. 7.2.3, un couvercle au plus sur deux douzaines peut avoir perdu ses propriétés d'étanchéité (dû à la corrosion) ou être corrodé (corrosion visible à l'oeil nu) sur 10% au plus de sa surface intérieure. Les autres couvercles ne doivent présenter presque aucune trace de corrosion. Effectuer un second essai après avoir observé un tel défaut. Au cours de cet essai, aucun couvercle ne doit avoir perdu son étanchéité à cause de la corrosion, et tous les couvercles doivent être presque exempts de corrosion.

6. PREPARATION FOR DELIVERY

PRÉPARATION POUR LA LIVRAISON

6.1 **Packaging** - Unless otherwise specified (par. 8.1), commercial packaging of the lids will be acceptable.

Conditionnement - Sauf indication contraire (par. 8.1), le conditionnement commercial des couvercles est admis.

6.2 **Marking** - The packages and/or lids shall be marked with the following information in both English and French:

Marquage - Les paquets et (ou) les couvercles doivent porter les renseignements suivants, en anglais et en français:

a. Name and address of the manufacturer or distributor in Canada

a. Nom et adresse du fabricant ou du distributeur au Canada

b. Lid size

b. Grandeur des couvercles

c. Year of manufacture and batch or lot designation

c. Année de fabrication et nº de lot du fabricant

d. Reference to this standard, i.e. CAN2-143.1-M84, indicating or implying compliance with this standard

d. Norme de référence, soit CAN2-143.1-M84, indiquant que le produit est conforme à la présente norme

e. Clear concise instruction on preparation and use of the lids

e. Indications claires et précises sur le mode de préparation et d'utilisation des couvercles

---

NOTE 1: A failure shall be defined as loss of vacuum.

REMARQUE 1: Un défaut d'étanchéité correspond à une perte de vide.

Withdrawn/Retirée

f. When reusability of lids is claimed, instructions on the removal of lids from the jar without damage. Also, instructions for assessing suitability of used lids for reuse.

f. Lorsqu'il s'agit de couvercles réutilisables, les indications sur la façon d'enlever le couvercle d'un bocal sans l'endommager et sur la manière de vérifier s'il est encore réutilisable.

7. INSPECTION

INSPECTION

7.1 **Sampling** - A sample of fourteen dozen lids representing the lot or shipment shall be taken for tests.

Échantillonnage - Prélever aux fins d'essai quatorze douzaines de couvercles, représentatifs du lot ou de la livraison.

7.2 **Examination and Testing** - Visual examination and performance testing of canning lids shall be as detailed below:

Examen et essais - Effectuer l'examen à l'oeil nu et les essais de rendement des couvercles comme suit:

7.2.1 Visual Examination - Packages of canning lids shall be examined to determine compliance with packaging and marking requirements (par. 6.1 and 6.2). The individual lids shall be examined for compliance with the general requirements of this standard (Section 4).

Examen à l'oeil nu - Examiner les paquets de couvercles afin d'établir leur conformité aux exigences de conditionnement et de marquage (par. 6.1 et 6.2). Examiner les couvercles individuellement afin de déterminer leur conformité aux exigences générales de la présente norme (section 4).

7.2.2 Sealing Test

Essai d'étanchéité

7.2.2.1 Preparation of Jars and Lids - Select home glass canning jars of appropriate mouth size, that are free of obvious defects and rim deformities. Wash them in hot water 50°C or higher. Prepare the closure according to instructions provided with the lids.

Préparation des bocaux et des couvercles - Choisir des bocaux de conserve en verre pour uage domestique qui ne présentent aucun défaut apparent ou des bords irréguliers et dont l'ouverture est de la grandeur appropriée. Les laver à l'eau chaude à 50°C ou plus. Les fermer suivant les instructions fournies.

7.2.2.2 Open Kettle (Hot Fill) Simulated Test - Individually fill and cap 30 jars with boiling water, allowing approximately 15 mm head space between the level of water and the top of the rims. In applying the lids, secure them by tightening the metal screw bands, one half to the torque indicated in Table 1, column 1, and the other half to the torque indicated in Table 1, column 2. Identify each jar accordingly. Store the jars upright at room temperature, 20 to 25°C.

Essai simulé dans une bouilloire ouverte (remplie d'eau chaude) - Remplir d'eau bouillante 30 bocaux jusqu'à environ 15 mm du bord et les fermer. Les diviser en deux groupes. Mettre les couvercles et les serrer individuellement à l'aide d'une bague de serrage métallique de manière à obtenir les couples indiqués à la colonne 1 (premier groupe) et à la colonne 2 (deuxième groupe) du tableau 1. Identifier chaque bocal. Entreposer les bocaux à l'endroit à la température ambiante comprise entre 20 et 25°C.

TABLE 1 — Screwband Torques — Couples de serrage — TABLEAU 1

Closure Size	Screwband Torque, N·m Couple de serrage de la bague, N·m		Diamètre d'ouverture
	Column 1 Colonne 1	Column 2 Colonne 2	
Regular (70 mm nominal) Gem (76 mm nominal) Wide-Mouth (86 mm nominal)	2.25 2.25 2.80	5.65 6.20 6.80	Ordinaire (70 mm, nominal) Moyen (76 mm, nominal) Grand (86 mm, nominal)

7.2.2.3 Pressure Canner Simulated Test - Fill 30 jars with hot water at 50 to 60°C, allowing a 15 mm head space. Apply the lids and secure them with metal screw bands, half at each of the torques indicated

Essai simulé dans un autocuiseur - Remplir 30 bocaux d'eau chaude (50 à 60°C) jusqu'à 15 mm du bord. Après avoir mis les couvercles, les serrer au moyen de bagues de serrage métallique dont le

Withdrawn/Retirée

in Table 1, columns 1 and 2. Process the jars in a pressure canner at 70 kPa for 90 min. After exercising appropriate precautions in reducing the pressure to zero, remove the jars from the pressure canner and store them upright at room temperature, 20 to 25°C.

couple, pour chaque groupe, correspond à la valeur indiquée dans les colonnes 1 et 2 du tableau 1. Placer les bocaux dans un autocuiseur réglée à 70 kPa pendant 90 min. Après avoir réduit la pression à zéro en prenant les précautions nécessaires, retirer les bocaux de l'autocuiseur et les entreposer verticalement à une température comprise entre 20 et 25°C.

7.2.2.4 Sealing Assessment (24 h) - After 24 h examine each group of jars and closures. Remove the metal screw bands and determine that the lids are held by vacuum (Note 2). Report the number of seal failures for each group (Note 3). Store the jars at room temperature, 20 to 25°C, for future examination.

Évaluation de l'étanchéité après 24 h - Après 24 h, examiner la fermeture des deux groupes de bocaux. Desserrer les bagues de serrage métalliques et examiner les couvercles pour voir s'ils sont retenus par le vide (remarque 2). Noter le nombre de bocaux non étanches dans chaque groupe (remarque 3). Entreposer les bocaux à la température ambiante (20 à 25°C) en vue d'un examen ultérieur.

7.2.2.5 Sealing Assessment (14 and 28 d) - Check for sealing failures at 14 and 28 d from date of canning. Report the number of failures for each group. At the time of the final examination, confirm seals with an appropriate vacuum gauge. A vacuum reading of less than 15 kPa shall indicate a failure.

Évaluation de l'étanchéité après 14 et 28 d - Vérifier l'étanchéité 14 et 28 d après la date de mise en conserve. Noter le nombre de couvercles non étanches dans chaque groupe. Lors du dernier examen, vérifier l'étanchéité à l'aide d'un manomètre à vide approprié. Une lecture de 15 kPa ou moins constitue une cause de rejet.

7.2.3 Corrosion Test - Select 24 jars and prepare jars and lids as detailed in par. 7.2.2.1. Hot fill, at 100°C, the jars with water containing 5% acetic acid and 2% sodium chloride, leaving 25 mm head spaces. Apply lids and screw bands using column 1 torque corresponding to the lid size. Store the jars upright at 50 ± 3°C. Remove and examine the lids after 14 d.

Essai de corrosion - Choisir 24 bocaux et couvercles et les préparer comme il est indiqué à l'al. 7.2.2.1. Remplir les bocaux d'une solution d'eau bouillante à 100°C contenant 5% d'acide acétique et 2% de chlorure de sodium jusqu'à 25 mm du bord. Mettre les couvercles et serrer les bagues de serrage aux couples indiqués à la colonne 1 correspondant à la grandeur des couvercles. Entreposer les bocaux verticalement, à 50 ± 3°C. Enlever les couvercles et les examiner après 14 d.

8. NOTES

REMARQUES

8.1 **Option** - The following option provided in this standard must be specified in the application of the standard:

a. Packaging if to be other than as specified in par. 6.1.

Options - L'option suivante qui est prévue dans la présente norme doit être précisée lors de son application:

a. Conditionnement, s'il diffère de celui prescrit au par. 6.1.

8.2 The publication referred to in par. 2.1.1 may be obtained from the Canadian Government Publishing Centre, Supply & Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9. Telephone (819) 997-2560.

La publication mentionnée à l'al. 2.1.1 est diffusée par le Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9. Téléphone (819) 997-2560.

NOTE 2: Usually adequate vacuum is indicated if a clear ringing sound results on tapping the center of a lid with a spoon, pencil or similar striking object.

REMARQUE 2: Le vide est habituellement suffisant quand le couvercle rend un son clair lorsqu'on le frappe, au centre, avec une cuillère, un crayon ou un objet semblable.

NOTE 3: For reusable lids within the scope of this standard, remove all sealed lids after 24 h examination. Repeat the canning process and 24 h examinations for as many times as indicated in reusability claim or four times, whichever is less. Then, as with single-use lids, proceed with storage and examinations at 14 and 28 d after date of last processing.

REMARQUE 3: Pour les couvercles réutilisables visés par la présente norme, enlever tous les couvercles après l'examen de 24 h. Répéter le procédé de mise en conserve et l'examen de 24 h autant de fois que les couvercles sont censés être réutilisables ou au moins quatre fois. Puis, comme pour les couvercles à usage unique, les entreposer et les examiner 14 et 28 d après le dernier examen.

Withdrawn / Retirée